

FLASH AVRIL 2025



Bruxelles, le 2 avril 2025

Vous retrouverez les sujets suivants dans cette publication :

- [La lutte derrière nos salaires](#)
- [La contribution du Conseil à la mobilité est trop faible](#)
- [Soutien aux candidat\(e\)s de concours internes](#)
- [La charge de travail reste à un niveau élevé](#)
- [Consultations en matière fiscale](#)

La lutte derrière nos salaires



En avril, nous recevrons une augmentation non rétroactive de 1,2 %. Il s'agit de la troisième et dernière étape de l'adaptation de **+ 8,5 % pour 2024**. Pour en savoir plus, voir notre [Flash](#) de décembre 2024.

Sans les efforts de l'**Union Syndicale**, votre rémunération actuelle ne représenterait que 50 % de ce qu'elle est aujourd'hui.

L'adaptation automatique des rémunérations repose sur la "méthode" développée par l'**Union Syndicale** et mise en œuvre après un long combat de notre syndicat, il y a des décennies. L'historique complet est disponible sur notre [site Web](#). Voici quelques étapes importantes :

- **1971:** Ludwig Schubert, fonctionnaire et membre de l'**US**, élabore la "méthode" établissant un lien entre la rémunération des fonctionnaires de l'UE et celle des fonctionnaires nationaux.
- **1981:** l'**US** organise une action de grève de six mois afin de revenir à la "méthode", qui a été adoptée et ensuite annulée plusieurs fois.
- **1991:** l'**US** organise une action de grève de quatre mois et demi afin de reconduire la "méthode", qui a été intégrée au Statut.
- **2004:** la "méthode" est de nouveau reconduite et garantit une **adaptation parallèle des pensions de l'UE**.
- **2014:** la "méthode" fait l'objet d'une reconduction prévoyant son **application automatique**.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des défis supplémentaires : une réduction considérable de nos effectifs, un allongement des horaires de travail, une hausse de la charge de travail, les risques potentiels de la numérisation dans le travail, une austérité croissante et une plus grande insécurité de l'emploi. Ce n'est qu'avec votre aide que l'**Union Syndicale** pourra continuer à défendre vos droits.

Si vous avez des questions, désirez [nous rejoindre](#) ou souhaitez contribuer à nos travaux, n'hésitez pas à venir nous voir ou à envoyer un message à l'adresse union.syndicale@consilium.europa.eu.

La contribution du Conseil à la mobilité est trop faible



Depuis 2020, les collègues bénéficient d'une contribution forfaitaire simplifiée de 350 euros par an (850 euros pour le GF 1), qui reste plus ou moins acceptable pour les personnes résidant en région bruxelloise, bien qu'elle ne tienne pas compte de la forte augmentation des tarifs de la STIB au cours de cette période.

Les collègues qui, pour des raisons familiales ou financières, vivent en dehors de Bruxelles se trouvent dans une situation nettement plus défavorable. Lorsqu'elles utilisent les transports publics, ces personnes ne bénéficient pas d'une compensation adéquate en vertu des règles modifiées. De plus, certaines d'entre elles sont aux échelons de rémunération les plus bas ou ont des contrats de courte durée, et peuvent être amenées à travailler en présentiel 5 jours par semaine en raison de la nature de leur travail. Elles n'ont donc guère d'autre choix que de se déplacer en voiture.

Comme nous l'avons expliqué dans notre [Flash de décembre 2024](#), **la contribution de notre institution à la mobilité n'est pas à la hauteur de celle d'autres institutions**, or les montants supplémentaires nécessaires pour inciter davantage à utiliser les transports publics sont relativement modestes par rapport au budget du SGC. Il est important de noter que ces montants contribueront à réduire les émissions de carbone et la pollution atmosphérique/sonore. **Le Conseil devrait donner un meilleur exemple.**

Soutien aux candidat(e)s de concours internes



Un nouveau concours interne pour AD sera publié prochainement.

Nous apprécions les efforts déployés par notre administration pour organiser ces concours plus régulièrement, car ils constituent un moyen efficace de conserver le personnel talentueux et d'offrir à nos collègues de meilleures perspectives de carrière.

L'**US** offre un soutien à ses membres à toutes les étapes de la procédure, notamment :

- une assistance et des conseils personnalisés à chaque étape,
- des webinaires haut de gamme pour préparer les QCM de raisonnement et l'épreuve écrite,
- des [manuels de formation](#) et des liens vers d'autres informations utiles,
- des sessions de groupe avec des collègues expérimenté(e)s pour préparer l'entretien de sélection final.

Pour vous inscrire, veuillez envoyer un courriel à l'adresse
union.syndicale@consilium.europa.eu.

Si vous voulez nous rejoindre, envoyez un message à union.syndicale@consilium.europa.eu.

La charge de travail reste à un niveau élevé

La charge de travail reste élevée dans tous les services, ce qui a souvent de graves répercussions sur la santé et le bien-être des collègues. **Il est essentiel que l'administration consente des efforts beaucoup plus importants pour expliquer aux États membres la nécessité de conditions de travail et de niveaux d'effectifs acceptables.**

Certains États membres se sont plaints récemment de la faible représentation de leurs ressortissants dans les institutions (le fameux « déséquilibre géographique ») et nous espérons qu'ils auront donc à cœur d'éviter toute nouvelle attaque contre le Statut. De telles attaques rendraient les institutions encore moins attrayantes pour les candidats de ces États membres et d'autres États membres.

L'**Union Syndicale Fédérale** rédige actuellement une lettre ouverte aux États membres qui ont soulevé cette question, soulignant que **l'amélioration des conditions et des perspectives de carrière de l'ensemble des fonctionnaires européen(ne)s est une condition préalable pour encourager des ressortissant(e)s de toutes les nationalités à postuler à un emploi de l'UE.**

Consultations en matière fiscale

Les questions de fiscalité sont complexes et nécessitent souvent une expertise pour être traitées correctement. L'**Union Syndicale** propose à ses membres une consultation privée sur leurs questions de fiscalité individuelles.

La prochaine séance de consultation est prévue **le 12 mai 2025**. Pour vous inscrire, veuillez envoyer un courriel à l'adresse union.syndicale@consilium.europa.eu.

Si vous pensez que nous faisons du bon travail,
[rejoignez-nous](#) et impliquez-vous.
Nous sommes plus forts ensemble.

Union Syndicale
Le Comité Exécutif

Bernd 	Frances 	Michael 	Kerstin 	William 	Agnes 	Mohamed 	Felix 	Peter 
--	--	--	--	--	---	--	--	--
